

Alain SALAMAGNE, Université François-Rabelais de Tours, CESR (UMR, CNRS, 6576)

Lecture d'une symbolique seigneuriale : le Louvre de Charles V

1. Le Louvre avant Charles V

Le Louvre de Charles V, c'est d'abord sous la direction de Raymond du Temple, maître maçon du roi, un extraordinaire foyer de rénovation artistique. Raymond du Temple (vers 1330-1403)¹, qui travailla d'abord en 1362 pour le duc de Normandie, futur Charles V, avant de devenir maître d'oeuvre de Notre-Dame de Paris en 1363, puis en avril 1364 maître maçon du roi en la vicomté de Paris, artiste de cour² par excellence et proche de la personne du roi³, fut le véritable concepteur et maître d'oeuvre du projet voulu par Charles V peu de temps après son avènement. L'impact du chantier du Louvre fut considérable, non seulement parce qu'il était directement lié à la personne royale et au pouvoir souverain mais aussi parce qu'il proposait du château une image et une réalité nouvelle. Largement occupé par les commandes royales, Raymond du Temple interviendra néanmoins sur d'autres chantiers, ceux du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, frère du roi Charles V (le château de l'Ecluse, près de Bruges et la Chartreuse de Champmol près de Dijon entre autres) ou encore du duc Louis d'Orléans. Guy de Dammartin, secondé probablement par son frère Drouet, sous la direction de Raymond du Temple au Louvre, contribua par la suite à diffuser le style de cour, de Flandre en Bourgogne et Berry.

Le château capétien, forteresse flanquant à l'ouest l'enceinte urbaine de Philippe-Auguste, fut transformé à des fins de résidence et de gouvernement. Le projet de Charles V ne se fondait pas sur la seule idée de fuir le vieux palais de la Cité, centre de l'administration du royaume qui abritait le parlement, les cours de justice, outre le chapitre de la Sainte-Chapelle⁴. Certes le roi pouvait avoir conservé le souvenir des événements dramatiques de 1358 et de l'assassinat sous ses yeux de ses deux

maréchaux, mais le Louvre avait été de la même manière envahi par les émeutiers - qui de surcroît l'avaient fortifié en 1358 contre le roi en condamnant la porte vers la Seine, en restaurant les murailles, en approfondissant les fossés et en élevant sur leur contrescarpe un mur bas défendu de ballistes⁵ - et n'offrait donc en aucune manière un refuge plus sûr⁶. Soulignons enfin que les séjours du roi semblent avoir été rares au Louvre jusqu'aux années 1372⁷, c'est-à-dire durant la période où les travaux y furent particulièrement actifs.

Mais en raison de ses fonctions administratives, judiciaires et commerciales et d'une clôture qui semble n'avoir été jamais achevée, le palais de la Cité offrait des espaces facilement accessibles, où « gens de tous états et conditions » se cotoyaient, même si les logis du roi et de la reine se trouvaient rejetés à son extrémité occidentale. Il importait donc de redéfinir le cadre de représentation où le monarque se donnait à voir et de mettre en œuvre l'image d'un pouvoir souverain par la construction de nouveaux corps de logis où fonctions résidentielles et de représentation soient intimement liées, dans une emblématique et un décor qui en redéfinissent le caractère princier⁸.

Le Louvre n'était aux origines qu'une forteresse - une grosse tour, érigée vers 1190 par Philippe Auguste, et ceinturée vers 1205-1210 d'une enceinte de plan quadrangulaire - forteresse construite à l'extérieur des murailles urbaines édifiées par le même roi. Elevé le long de la Seine dont il pouvait contrôler le cours, le château répondait parfaitement aux règles de la nouvelle fortification diffusées à la fin du XII^e siècle, plan régulier, flanquement par des tours semi-circulaires, défense par embrasures de tir et chemin de ronde crénelé. En contrepartie son rôle résidentiel ne devait être encore que limité : la grande salle ou « salle par terre » accompagnée de sa chapelle n'avait que des dimensions restreintes (17,35 x 9,98 m, soit 173 m²) et les logis résidentiels devaient se réduire à quelques logements ou « maisons » appuyées à l'intérieur de la cour contre les courtines. Au-delà des murailles mêmes du château, jardins et bâtiments

annexes abritant des services ou servant d'habitation à des particuliers étaient compris dans « l'enclos du Louvre »; ainsi est-il fait mention en 1436, à propos d'une fondation, de la « maison » pour le logement du chapelain qui fut à feu Guillaume *de Bella Fago*⁹. Saint Louis, vers 1230-40, prolongea l'aile ouest d'un nouveau corps de logis qui allait porter son nom, la salle Saint-Louis : son niveau inférieur était surmonté de la chambre du roi tandis que la chambre de la Reine pouvait occuper l'aile nord. Philippe le Bel vers 1310 devait compléter les corps de logis de l'aile nord en construisant, pour le Roi comme pour la Reine, des salles privées¹⁰. (fig. 1 et 2)

Du château antérieur, Charles V garda la structure d'ensemble, dont la grosse tour symbole du pouvoir suzerain alors même qu'elle gênait les nouveaux aménagements résidentiels. Les courtines du XIII^e siècle furent conservées sur une hauteur correspondant aux deux premiers niveaux, le second niveau étant en outre reperlé sur les ailes orientales et septentrionales de fenêtres à croisée. Les corps de logis nord et ouest furent élargis, surélevés et couronnés de combles, dont la hauteur dépassait maintenant celle du parapet des courtines et qui s'affirmaient visuellement pour devenir les supports d'un illusionnisme formel renouvelé. Entre le parapet et les toitures en retrait, des galeries (« allées ») couvertes ou découvertes, des terrasses dallées et plombées, témoignaient d'un statut nouveau accordé aux parties hautes du château¹¹. (fig. 3 et 4)

2. Le palais de Charles V : cérémonial et parcours

2.1. L'accès au roi

Sous Charles VI, le récit que Froissart fait d'une ambassade anglaise en 1390, nous rapporte les étapes de l'approche cérémoniale à travers la cour du Louvre. Arrivant à cheval devant la porte orientale du château, les plénipotentiaires anglais y mettaient pied à terre et étaient accueillis par les proches du roi qui les conduisaient, en contournant la masse imposante de la tour-maîtresse, « moult doucement en une belle chambre où le

roy les attendoit », c'est-à-dire probablement par la vis d'angle nord-ouest du logis nord, dans la chambre de parement. Otant leurs chaperons et s'inclinant, ils présentaient alors leurs lettres au souverain qui, en les acceptant, leur permettait de se relever et de se retirer. Après l'ouverture de ces lettres pour en vérifier la « créance » et après en avoir montré le contenu à son frère le duc de Touraine et à ses oncles, le roi leur accordait la parole. Les ambassadeurs étaient ensuite conduits pour dîner « en une chambre parée et atournée moult richement, et là avoit-on couvert une table pour euls »¹², chambre que l'on peut identifier avec la salle. Après dîner, ils gagnaient « la chambre du roy » pour prendre vin et épices dans des « grans drageoirs d'or et d'argent ». Quittant enfin cette dernière, ils redescendaient « les degrès » et traversant de nouveau la cour récupéraient, à l'extérieur du château, leurs montures.

Ainsi le personnage de marque à cheval devait-il mettre pied à terre aux portes du château ; seul l'empereur Charles IV lors de sa visite au Louvre en 1378 put y accéder en litière, portée à bras d'homme. Les écuries royales, et le montoir même du roi, se trouvaient à l'extérieur du château, au sud près de la Seine¹³ ; c'est là, à la suite de la cérémonie d'hommage qu'il avait prêté à Charles VI en 1388, que le duc de Bretagne fut raccompagné : « jusques en la court où ses chevauls estoient »¹⁴. Au XVII^e siècle encore, l'historien Henri Sauval se faisait l'écho de ce cérémonial qui s'imposa jusqu'à la seconde moitié du XVI^e siècle : « Il n'y avoit que les enfans de France, qui osassent entrer à cheval, en chariot, en coche et en litière, au Louvre, aux Tournelles et aux autres maisons royales, il falloit que les princes et les princesses descendissent à la porte, les grands seigneurs et les autres dans la rue »¹⁵.

Les entrées du Louvre étaient bien contrôlées par des huissiers et sergents d'armes en livrée, même si Christine de Pisan témoigne de l'accessibilité de la personne royale¹⁶ à certains moments de la journée, après déjeuner, lorsque pouvaient venir converser avec lui tant « ambassadeurs d'estranges pais et seigneurs divers, princes estranges » que

« chevaliers de diverses contrées ». Cette énumération quelque peu étonnée de l'écrivain sur la diversité des origines de ceux qui pouvaient l'approcher -tous au moins chevaliers- atteste du fait que la coutume était jusque-là loin d'être générale dans les cours princières et qu'elle participait de la volonté royale de réinscrire la monarchie dans l'imaginaire féodal. Aussi, en ces moments de collation publique, « y avoit tel presse de baronnie et chevalerie, que d'estrangers, que de ceulz de son royaume, que en ses chambres et sales grandes et magnificens, à peine se povoit-on tourner »¹⁷. Mais il ne s'agissait pas de toute personne, mais des seuls barons et chevaliers¹⁸ ! Christine de Pisan ne nous précise pas où se donnaient ces audiences que l'on peut situer dans la salle de parement : dans ce contexte se comprend mieux la monumentalité de la grande vis qui y donnait accès (par la salle). Au Louvre, les accès pouvaient être facilement contrôlés, au contraire de ceux du palais de la Cité où le roi, lors de la visite de l'Empereur le 6 janvier 1378, mécontent de la garde aux portes assurée la veille par les sergents d'armes du Châtelet qui avaient laissé passer trop de monde, la fit assurer par les chevaliers et écuyers de son hôtel qui ne laissèrent entrer « que chevaliers et escuiers ou autres gens d'estat »¹⁹. Il est probable aussi que les membres de l'Hôtel royal étaient mieux à même de reconnaître le rang – « l'estat » – qui autorisait l'accès au roi. Quant au banquet le soir même qui réunissait dans la grande salle du Palais un millier de personnes, les tables royales en étaient fermées de barrières et palissades aux pieux aiguisés que l'on ne pouvait franchir que par des passages étroits..., gardés et défendus par des chevaliers en arme²⁰ ! Enfin la sécurité du roi était encore assurée par les contingents de garde du corps permanents, 20 hommes d'armes et 24 arbalétriers à cheval, chevaliers et écuyers, qu'il avait constitués à partir ou dès avant 1379 « pour estre et demorer continuellement a la garde et seureté de nostre corps »²¹. L'accès à la personne du roi demeurait possible, mais parce qu'on était en mesure de le contrôler précisément !

Ainsi des circulations officielles existaient qui menaient, de l'extérieur du palais à l'escalier et de l'escalier aux appartements -l'expression « moult doucement » rendant compte de cette approche indirecte vers le logis du roi, situé en fond de cour lorsqu'on entrait par la porte méridionale, à droite lorsqu'on parvenait par la porte orientale. Galeries, escaliers d'honneur et de service conduisant à des pièces nobles ou du commun, à des pièces retirées ou privées, qui caractérisent l'architecture à la française, sont nés de cette volonté d'isoler dans le château des parcours réservés.

2.2. L'or et l'argent

Le point focal du château était bien constitué par la « grande vis » du Louvre érigée en 1365 contre le logis nord par l'architecte Raymond du Temple. Depuis cet escalier qui débouchait dans la salle étaient distribuées des pièces à fonctions privées autant que représentatives : chambre – garde-robe (et retrait) - chambre à parer – salle et chapelle – salle du conseil - garde-robe et taillerie, outre des études, chambres hautes et oratoires dans les pièces retirées. Les actes de la vie publique du prince, ceux par lesquels il se représentait comme roi et souverain, allaient désormais se dérouler dans les salles de paravent ou du conseil et non plus dans la grande salle qui traditionnellement jouait ce rôle, au palais de la Cité comme au Louvre. En ce sens, ces dispositions ne témoignaient pas d'une véritable séparation entre espaces privés et espaces publics comme le pensait Mary Whiteley²², mais au contraire d'une imbrication plus grande des pièces publiques autour de la personne royale²³. L'ajout d'une pièce comme la taillerie, à la suite de la chambre du Conseil, s'inscrivait justement dans ce goût du paraître et du port des vêtements de prestige que le prince portait dans les actes de la vie publique. La grande chambre conservait encore une vocation semi-officielle mais la superposition de la chambre du roi à celle de la reine– on la rencontrait déjà au XIII^e siècle au château de Pontoise- en donnait la dimension intime.

Mais encore le roi pouvait-il, de sa salle, par la galerie de la grande vis et un escalier privatif descendant au niveau de la passerelle franchissant les fossés, accéder directement à la tour-maîtresse qui enfermait le trésor ou une partie du trésor de la monarchie française et y contempler l'éclat de l'or. Si la tour du Temple enfermait bien le Trésor, dès le règne de saint Louis au moins une partie de celui-ci se trouvait dans la tour du Louvre et la totalité après 1320²⁴. Philippe le Bel, à une collection d'objets précieux qui y était entassée donna une ampleur nouvelle en l'accroissant d'un dépôt monétaire dont l'administration fut désormais confiée aux Trésoriers du Louvre²⁵. C'est évidemment la seule raison d'être de la conservation de la tour-maîtresse dans le projet de 1365, malgré les immenses difficultés qu'elle généra : donner au roi - et accessoirement aux quelques commis concernés par la gestion des écritures - un accès privilégié au Trésor. (fig. 5)

Comme bien des tours maîtresses de Philippe Auguste, celle du Louvre possédait trois niveaux voûtés qui s'élevaient sur un soubassement taluté, puissant cylindre de 19,10 m de diamètre en fondation, 18 m au soubassement et 15,70 aux niveaux supérieurs²⁶. A une élévation de 31, 20 m selon Sauval²⁷-, il faut ajouter celle de sa toiture qui devait porter son faite à une quarantaine de mètres de hauteur.

Ses murs, épais de 4,20 m à la base, étaient percés de deux portes : celle du sud décalée par rapport à l'axe de la porte méridionale du Louvre, était précédée d'un pont dormant interrompu par un pont-levis ; un second accès existait - disposition fréquente sur les tours maîtresses de Philippe-Auguste- ménagé vers le logis nord : c'est celui qu'empruntait le roi pour accéder, depuis la salle, à la tour maîtresse. Descendant l'escalier étroit ménagé à l'angle sud-est de la galerie haute, le roi gagnait le chevet de la passerelle reliant la tour-maîtresse au corps de logis, puis par cette passerelle la tour dont l'accès était barré d'un pont-levis²⁸. Ses trois niveaux²⁹ étaient respectivement occupés, de bas en haut, par la « chambre au joyaux », « le comptoir du trésor » et

enfin une chambre où l'on conservait également les étoffes précieuses³⁰. L'accès à chacune de ces pièces était, à partir de l'escalier à vis, autonome. Si les murs de ces trois pièces étaient percés de 8 croisées grillagées (de 4 pieds de hauteur sur 3 de large, soit 1,30 x 0,97 m) - probablement contemporaines des transformations opérées par Philippe le Bel au début du XIV^e siècle - elles ne devaient ménager en raison de l'épaisseur des murs qu'un demi-jour.

L'inventaire du château du Louvre du 3 juin 1421, de « la chambre ou l'on a acoustumé de tout temps mectre nostre vaisselle d'or et d'argent et autres noz joyaulx » ou « chambre par bas, appelée la Chambre aux Joyaulx » - la pièce du niveau inférieur - relève les nombreuses pièces d'orfèvrerie (« bacins d'argent dorez a laver mains », salières d'argent, chandeliers, calices d'or, mors de chappe, évangéliaires, hanaps d'or, etc.), qui y étaient conservées dans des armoires³¹ aux portes, renforcées de lourdes ferrures et serrures³². Sauval nous précise d'autre par que la porte de l'escalier à vis, dans le couloir d'entrée, était « fermée par bas d'une porte de fer épaisse et garnie de quantité de ferrures, et de verrouils »³³. L'accès à la tour avait donc été sécurisé et, côté cour, la seconde porte probablement condamnée ; Jean de Saint-Romain y avait sculpté au tympan la figure de Charles V, haute de 4 pieds³⁴. Ainsi le roi, Philippe le Bel certes, mais plus encore peut-être Charles V qui avait fait sculpter son image sur la porte côté cour, avaient fait de la tour capétienne, et à proximité de leurs appartements, le lieu du dépôt de leur trésor³⁵.

3. Le château de Fortune

Au-delà des amplifications de la littérature courtoise, c'est bien l'image du Louvre de la fin du XIV^e siècle que donne à voir, dans le château de Fortune, Christine de Pisan³⁶, qui décrit du palais de plan quadrangulaire, une fois franchie la porte principale, la cour pavée de carreaux de cristal et ses bâtiments à plusieurs étages :

Entour la court a haulx estages :

Palays royaux, grans edefices,
Ou les gens de divers offices
Sont logiez, selon leur degré.
A monter y a maint degré,
Tournelles, vis entortillees,
De marbre fin bien entaillees ;
Beaulx fenestrages, grans et lez,
Bien taillez y a de tous lez,
Et trestous ouvrez a fueillages,
A outiaulx et a mains ouvrages³⁷...

Autour de la cour, les logis nobles (les « haulx estages ») percés de fenêtres à remplages décorées de chapiteaux sculptés, et accessibles par des tourelles d'escalier à vis, encadrent le « hault donjon » :

Et, pour la grant haulteur qu'il a,
Plus de mille lieues de la
Loings voit on l'ombre du chastel³⁸.

Mais le donjon est aussi la partie résidentielle du château qui enferme des salles identifiées par leur hauteur et leur largeur, et des chambres et galeries plus nombreuses :

De grans sales haultes et lees
Et plus de chambres et d'alees,
Retrais et autres neccessaires³⁹....

Les chambres du palais se révèlent encore par leur mobilier, la richesse de leur décor, les peintures et tapisseries qui en ornent les murs :

N'en ce monde n'a riche chose,
Paremens ouvrez, ne peintures,
Beaulx lis, ne riches couvertures,
Chambres tendues a courtines

D'or ou de soye les plus fines
Que l'en pourroit ymaginer⁴⁰.

Des quatre principaux escaliers le plus « grant et large », aux marches d'or fin, conduit des édifices communs aux « haulx estages », lieu d'aboutissement du parcours initiatique⁴¹. La structuration des niveaux reflète ainsi l'ordre du monde, aux logis inférieurs le personnel de l'hôtel :

Com les premiers, n'a tel haultece,
Si nobles, ne de tel richece (...)
La est l'ediffice commun
Pour gens moyen et pour commun⁴²...

Avec, dans la cour, la foule des gens de tous états, des officiers aux artisans qui y ont installés leurs étaux :

Car la a gens de tous estas :
Chevaliers et nobles a tas,
Clercs et bourgeois de toutes guises,
Marchans de toutes marchandises,
Prevos, baillis et officiers⁴³...

Alors que dans les « haulx estages » demeurent les « plus grans seigneurs », des papes aux empereurs et rois.

Cette valorisation des parties hautes du château fut un trait fondamental de l'histoire du château à partir de la fin du XIV^e siècle : ainsi le châtelet-logis de Suscinio abritait-il à son dernier niveau, dans les combles couvert d'un berceau, l'appartement du duc de Bretagne qui, de sa chambre, gagnait la « loggia » qui, le soir, lui permettait de découvrir sur une mer irisée le spectacle merveilleux du couchant⁴⁴. Tout au long du XV^e siècle, la conservation des tours-mâîtresses (à Oudon, Trèves, Largoët...) s'explique aussi par la volonté de réserver au maître des lieux des salles et chambres

hautes – comme image du statut noble- tout en faisant de la terrasse sommitale un lieu de découverte du paysage du monde. C'est alors que se multiplient dans les comptabilités domaniales les mentions de ces « hautes chambres » seigneuriales désignant les chambres nobles, dont les fenêtres ouvraient vers les jardins ou les viviers⁴⁵.

Au Louvre Charles V était probablement hébergé avant 1365, alors qu'il n'était que dauphin, dans les combles de la chapelle du logis occidental à proximité de la grande chambre de son père à l'étage de l'aile Saint Louis⁴⁶. On sait qu'au palais de la Cité, le dauphin logeait dans les « chambres à galatas » que Jean le Bon avait fait en 1354 aménager au dessus de la galerie Mercière⁴⁷. En 1375 encore, lors de la visite de l'Empereur, Charles V choisit de prendre au palais de la Cité son logement « es haultes chambres à galathas »⁴⁸, chambres qui pouvaient cette fois-ci correspondre aux combles du bâtiment du logis royal, bâtiment situé plus à l'ouest et qui ouvrait vers les jardins. C'est également en passant par le galatas que la reine Jeanne de Bourbon put gagner à l'hôtel Saint-Pol, en 1378, la chambre où reposait l'empereur Charles IV et qui était celle du dauphin, futur Charles VI : cette dernière chambre se trouvait donc très probablement également dans les combles⁴⁹.

Ainsi Christine de Pisan se fait-elle l'écho direct de cette extraordinaire vision du château de la fin du XIV^e siècle comme support de l'ordre social : les étages hauts, valorisés par la richesse de leur architecture et leur décor intérieur, étaient ceux du prince, les niveaux inférieurs – de la cour⁵⁰ - ceux du commun de l'hôtel, du « desoz » opposé au « desuz »⁵¹. L'inscription du lavabo de la salle haute du palais épiscopal d'Angers, vers 1240, rappelait déjà cet état de fait : « ici n'entrent que les clercs et chevaliers, ailleurs les gens du commun, à ceux là convient la salle haute, aux autres la salle commune »⁵².

3.1. L'image du palais

Dans la littérature médiévale, la forteresse et ses tours sont décrites avec leurs murs de pierre de taille maçonnées à la chaux ou au ciment, « vermeil comme cerise »⁵³. L'éclat de leur parement métamorphose la pierre en marbre et le ciment rosé qui les assemble, comme aux monuments romains, devient un signe de pérennité⁵⁴. Mais aux châteaux de Charles V, la beauté esthétique de l'appareil mis en œuvre suffisait à sa noblesse sans nécessiter le recours à une romanité travestie. Au-delà des murailles du château, délimitant un espace circonscrit et merveilleux, la tour maîtresse affichait avec ostentation sa monumentalité devenant dans le rappel de ses origines « une marque d'ancienneté », imposant en 1390 aux ambassadeurs anglais la vision d'une monarchie pérenne et de ses droits suzerains sur tous les fiefs du royaume. Signe prééminent, c'est bien ainsi que la représente le peintre des Très Riches Heures du duc de Berry, dominant de sa masse imposante le château.

En reconstruisant le Louvre dont il conservait intact le plan et les tours, Charles V réinscrivait sa dynastie dans la légitimité de celle des capétiens, de Philippe Auguste qui, contre l'Angleterre, avait reconquis des terres illégitimement détachées du royaume, dont la Normandie, à Philippe le Bel qui au palais de la Cité avait inséré les structures anciennes comme des reliques dans les nouveaux bâtiments qu'il avait fait ériger⁵⁵.

C'est par la destruction des châteaux et de leurs archives aux moments les plus sombres de l'insurrection urbaine que la Jacquerie avait menacé le pouvoir seigneurial et royal, et que les milices parisiennes, bientôt imitées par celles des autres villes, avaient contesté un ordre souverain⁵⁶. Au moment même où s'élevait le Louvre, le pouvoir de Charles V n'était pas totalement assuré : en 1370 encore le roi contemplait depuis l'hôtel Saint-Pol les foyers allumés par les Anglais aux portes même et au sud de la capitale, devant laquelle ils mettaient en ordre de bataille leur armée. Les villages d'Arceuil, Villejuif, l'hôtel de Bicêtre, etc., étaient incendiés, les terres les plus fertiles du Domaine dévastées, le pouvoir royal restant impuissant, pour un temps, à conjurer la

menace⁵⁷.

Patrick Boucheron s'interrogeant sur l'efficacité politique d'une entreprise architecturale a souligné que la magnificence permettait au prince une démonstration de force, l'architecture palatiale exprimant son invulnérabilité⁵⁸. La reconstruction du Louvre, face et devant les murailles parisiennes, constituait bien un acte de réaffirmation du pouvoir royal, métaphore de la reconstruction du royaume. La qualité de l'appareil, le jaillissement des parties hautes, la richesse ostentatoire de leur décor rayonnant affirmaient l'idée d'une *renovatio*. Est-ce un hasard si le peintre des Très Riches Heures a représenté le Louvre depuis le sud en donnant à son environnement un caractère agreste, oblitérant de fait la vision de la ville, comme si le Louvre n'était, ainsi que Mehun-sur-Yèvre, qu'un château de plaisance ? Du Louvre, la multitude des fenêtres (une centaine)⁵⁹ et des souches de cheminées (plus d'une trentaine) jaillissant des toitures renvoyait au nombre des logis et des chambres hautes qu'il enfermait, et les mâchicoulis formant encorbellement continu comme le décor polychrome des parties hautes à l'image de la demeure royale, du palais.

Le roi apparaissait-il à la fenêtre-balcon surplombant le passage du châtelet méridional, à l'instar de l'empereur qui à Aix-la-Chapelle se faisait glorifier, depuis la fenêtre de la tour-porche, par les courtisans massés dans l'atrium occidental⁶⁰ ? Certes le contexte en était différent, la chapelle d'Aix étant avant tout liée à la cérémonie liturgique du couronnement, cérémonie exceptionnelle⁶¹. Mais c'est ainsi qu'au château de Blois, au début du XVI^e siècle, du balcon en encorbellement s'ouvrant de la chambre de son logis, Louis XII apparaissait à la foule des courtisans⁶². A Vincennes, c'est une étude, donc une pièce privative⁶³, qui était abritée au-dessus du porche de la chemise de la tour-mâtesse : ses fenêtres devaient donner sur des jardins ou « préaux » situés entre les fossés de la chemise et la façade actuelle de la chapelle ; en tout cas la présence en ce lieu de l'étude royale, de même que le sens du décor de la façade du châtelet

d'entrée, attestent suffisamment de l'intégration de ces lieux dans un parcours symbolique. Au château de Mehun-sur-Yèvre en 1385, l'étude ducale surplombait également l'accès ménagée dans un châtelet : entre les deux fenêtres à croisée qui l'éclairait la figure du roi surplombait les figures probables du duc de Berry et de son épouse⁶⁴.

En janvier 1378, gagnant en compagnie de l'empereur Charles IV, du Palais de la Cité sur un « batel paré et richement aourné » et par la Seine le Louvre, Charles V « li monstra et fist monstrier, au dehors et dedenz, le nouvel édifice que il y avoit fait »⁶⁵. Le château « au dehors » comme « au dedans » devenait support et miroir du prince. C'est par la porte-châtelet méridionale que l'empereur s'approcha, puis de sa litière mis pied à terre pour gagner par la porte construite par Philippe Auguste (Auguste car comparable aux empereurs romains nous rapporte Rigord⁶⁶ !), sous les figures et les armes royales que Charles V avait fait blasonner au tympan supérieur, la cour d'où surgissait brutalement la masse monumentale de la tour capétienne. Quelque jours après, reçu dans la tour de Vincennes⁶⁷, l'empereur de nouveau franchissait le seuil de la porte sous les « images » du roi et de la reine, de leurs enfants Charles au moins et probablement de Louis d'Orléans⁶⁸, pour découvrir, levant les yeux, la tour cette fois-ci construite par les Valois.

À la fin du XIII^e siècle, avait été affirmée la théorie (Guillaume Durant le Jeune) selon laquelle le roi de France est empereur en son royaume, confirmant ainsi la totale souveraineté du roi de France par rapport à l'Empereur. Sous Charles V, l'auteur du *Songe du Verger* expliquait l'absence du titre impérial officiel en France par la précellence du titre royal⁶⁹. De même, on le sait, Louis I^{er} d'Anjou, partageait-il le rêve impérial comme l'idée de reprendre Jérusalem⁷⁰. Du palais de la Cité au Louvre, les programmes de sculpture devaient sans cesse rappeler cette prétention des rois de France⁷¹ : la visite de l'Empereur à Paris en 1378 fut accompagnée le jour de

l'Épiphanie d'une célébration liturgique à la Sainte-Chapelle où le roi de France, offrant par trois fois une coupe dorée à l'archevêque de Reims, s'identifiait dans le geste d'offrande à chacun des Rois Mages⁷². Le chroniqueur – sans doute le chancelier Pierre d'Orgemont – rappelait enfin que dans toutes les villes où il entra lors de son voyage l'empereur « n'a esté receu en quelque eglise a procession, ne cloches sonnans, ne fait aucun signe de quelconques dominacion ne seigneurie, comme a nul autre que au Roy, ou a ceuls qui ont la cause de lui, n'appartienne à estre fait, en tout le royaume de France »⁷³.

4. L'éclat de l'or

En ce château de Fortune⁷⁴, on entrait par un « grant portail merveilleux » :

Si dorez et si esmaillez,
Plain de pommiaux et de banieres
De plus de cent mille manieres,
Si qu'on ne le peüst voir a l'ueil,
Quant contre rayoit le souleil,
Qui faisoit l'or contre son luire
Plus de cent lieues loing reluire ;
Tout en resplendit la contree.

Sur les hautes toitures des logis, au sommet des tours étaient affichées les couleurs du prince :

Pommeaulx dorez et a devises,
Banieres sur les maisons mises
Qui au vent en vont voletant⁷⁵.

Le château constituait ainsi l'arrière-plan symbolique à la représentation royale et, avec l'hyperbole de ses architectures et les attributs de ses tours, le support utopique d'un imaginaire chevaleresque : toits en pavillon ou coniques, enseignes et bannières faisaient des parties hautes du château le prolongement visuel de ces camps de toile,

cadre au quotidien de la vie seigneuriale, où pavillons et tentes étaient sommées des bannières et oriflammes⁷⁶, décor éphémère transplanté au sommet du château que le roi découvrait, quittant son étude ou sa chambre haute, dans un parcours aérien ou sous couvert des galeries, dans la brillance et le claquement des couleurs. Au-delà de la richesse de ses matériaux, le château dans le labyrinthe de ses salles reliées par des allées et des galeries, accessible par des tourelles d'escalier à vis, devenait le lieu d'une espace parcourable, du dehors au-dedans, de bas en haut, parcours qui conduisait par l'escalier au sommet du château, couronnement d'un ordre hiérarchique, dévolu au souverain, maître du temps et de l'espace. Dans son éclat, dans l'épaisseur de son apprêt, l'or "couleur de la puissance"⁷⁷, affichait aux ferronneries devenues pièces d'orfèvrerie, les signes tangibles d'une architecture royale, porteuse d'or et de lumière, signe éminent de dignité⁷⁸.

Bibliographie

H. Akkari, Par desuz et par desoz li degrez : fonctions et symboles de l'escalier dans le château du Moyen-Âge, dans Jean-Marc Pastré (dir.), Château et société castrale au Moyen-Âge, Publications de l'Université de Rouen, 1998, p. 221-227.

U. Albrecht, Von der Burg zum Schloss. Französische Schlossbaukunst im Spätmittelalter, Worms, 1986, 136 p.

P. André, Le château de Suscinio XIII^e-XV^e siècles, Congrès archéologique de France, 141^e session 1983, Morbihan, Paris, 1986, p. 254-266.

F. Autrand, Mémoire et cérémonial : la visite de l'empereur Charles IV à Paris en 1378 d'après les Grandes Chroniques de France de Christine de Pizan, dans F. Michaud-Fréjaville, N. Dauphin, J.-P. Guilhembet, Entrer en ville: Colloque de l'université d'Orléans, 26-27 octobre 2001, EA 3272, les territoires de l'identité, Presses

universitaires de Rennes, 2006, p. 91-103.

J. Baldwin, Philippe Auguste et son gouvernement, Paris, 1991, 717 p.

R. Blanchard, Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne de 1431 à 1440, Archives de Bretagne, recueil d'actes, de chroniques et de documents historiques rares ou inédits, t. VII, Nantes, 1894.

P. Boucheron, Le pouvoir de bâtir. Urbanisme et politique édilitaire à Milan (XIV^e-XV^e siècles), Ecole française de Rome, 1998, 653 p.

L. L. Borrelli de Serres, Recherches sur divers services publics du XII^e au XVII^e siècle, Paris, 1895, t. 1.

B. Brenk, Wer sitzt auf der Empore?, dans J. Poeschke (Hg.), Sinopien und Stuck im Westwerk der karolingischen Klosterkirche von Corvey, Münster 2002, p. 71-86.

C. Bruzelius, Ad modum franciae : Charles d'Anjou and gothic architecture in the Kingdom of Sicily, Journal of Society of Architectural Historians 50 (1991), p. 402-420.

R. Cazelles, Société politique, noblesse et couronne sous Jean le Bon et Charles V, Genève, 1982, 625 p.

J. Chapelot, Le Vincennes des quatre premiers Valois : continuités et ruptures dans un grand programme architectural, dans Jean Chapelot et Elisabeth Lalou, Vincennes. Aux origines de l'état moderne, Actes du colloque scientifique Les Capétiens et Vincennes au Moyen Age, Vincennes, 1994 [Paris, 1996], p. 53-114.

A. Chatelain, Recherche sur les châteaux de Philippe-Auguste, Archéologie médiévale, XXII, 1991, p. 115-161.

M. Chatenet, La cour de France au XVI^e siècle, Paris, 2002.

P. Contamine, Guerre, état et société à la fin du Moyen Age, Etudes sur les armées des rois de France, 1337-1494, Paris-La Haye, 1972, 757 p.

M. T. Davis, Desespoir, Esperance, and Douce France : the new palace, Paris, and the royal state, dans Margaret Bent et Andrew Wathey, *Fauvel studies : allegory, chronicle, music, and image in Paris*, Bibliothèque nationale de France, MS français 146, Oxford, 1998, p. 187-213.

R. Delachenal (éd.), *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, pub. pour la Société de l'histoire de France, t. 1. (1350-1364), t. 2. (1364-1380), Paris, 1910.

R. Delachenal, *Histoire de Charles V*, t. 2 (1364-1368), 4 (1368-1377), 5 (1377-1389), Paris, 1927, 1929 et 1931.

L. Delisle (ed.), *Mandements et actes divers de Charles V (1364-1380)*, Paris, 1874, 1036 p.

L. Douët d'Arcq, *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, publiées pour la société de l'histoire de France, Paris, t. 2, 1864, 470 p.

L. Dulac et B. Ribémont (éd.), *Une femme de lettres au Moyen Âge. Études autour de Christine de Pizan*, Orléans, Paradigme (Medievalia, 16), 1995, 526 p.

L. de Farcy et P. Pinier, *Le palais épiscopal d'Angers*, Angers, 1903, 346 p.

J. Froissart, *Chroniques*, ed. Kervyn de Lettenhove, t. 14, 1867-1877, 454 p.

M. Fleury et V. Kruta, *Le Louvre des Rois : les fouilles de la Cour Carrée*, *Dossiers Histoire et archéologie*, 110, 1986.

R. Folz, *L'idée d'empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, 1953, 251 p.

J. Glénisson, J. Guerout, *Registres du Trésor des chartes. Inventaire analytique, t. I : Règne de Philippe le Bel*, dir. Robert Fawtier, (Archives nationales : inventaires et documents), Paris, 1958, 688 p.

E. Gonzalez, *Un Prince en son Hôtel. Les serviteurs des ducs d'Orléans au XV^e siècle*, Paris, 2004, 393 p.

J. Guérout, *L'hôtel du roi au palais de la cité à Paris sous Jean II et Charles V*, dans J. Chapelot et E. Lalou, Vincennes. Aux origines de l'état moderne. Actes du colloque

scientifique, *Les Capétiens et Vincennes au Moyen Age*, Vincennes, 1994 [Paris, 1996], p. 219-295.

P. Henwood, Raymond du Temple, maître d'œuvre des rois Charles V et Charles VI, *Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 105, 1978, p. 55-74.

J. Krynen, *L'empire du roi. Idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993, 556 p.

J. Labarte, *Inventaire du mobilier de Charles V*, Paris, 1879.

E. Lalou, *Itinéraire de Philippe IV le Bel (1285-1314)*, vol. 1 : *Introduction*, vol. 2 : *Routes et résidences*. Sous la direction de R.-H. BAUTIER, reprise d'un manuscrit de R. Fawtier avec la collaboration de F. Maillard, Institut de France, 2007, 2 vol., 382 p. + 427 p. (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, tome 37).

A. Le Roux de Lincy, *Comptes des dépenses faites par Charles V dans le château du Louvre des années 1364 à 1368*, *Revue archéologique*, 8, 1851-52, p. 670-691 et 760-72.

S. Müller, *Die Königskrönungen in Aachen (936-1531). Ein Überblick*, dans *Krönungen: Könige in Aachen - Geschichte und Mythos*, catalogue d'exposition, éd. Mario Kramp, Mayence, 2000, 2 vol. , 921 p. , vol. I, p. 49-58.

G. de Nangis, *Chronique latine de Guillaume de Nangis de 1113 à 1300 avec la continuation de cette chronique de 1300 à 1368*, ed. H. Géraud, Paris, 1843, t. 2, 460 p.

W. Paravicini, *Zeremoniell und Raum*, dans W. Paravicini (ed.), *Zeremoniell und Raum : 4. Symposium der Residenzen-Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen veranstaltet gemeinsam mit dem Deutschen Historischen Institut Paris und dem Historischen Institut der Universität Potsdam*, Potsdam, 25. bis 27. September 1994, Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Deutsches Historisches Institut Universität Potsdam, Sigmaringen, 1997, p. 11-27.

- F. T. Perrens, Etienne Marcel, prévôt des marchands (1354-1358), Paris, 1874, 395 p.
- E. Petit, Les séjours de Charles V, Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifique, 1887, p. 197-266.
- P. Pradel, L'architecte Raymond du Temple et son influence, dans Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 109^e année, n° 2, 1965, p. 457-459.
- W. Prinz, R. G. Kecks, Das französische Schloss der Renaissance : Form und Bedeutung der Architektur, ihre geschichtlichen und gesellschaftlichen, Berlin, 1985, 648 p.
- J. Quillet, Charles V le roi lettré. Essai sur la pensée politique d'un règne, Paris, 1984, 366 p.
- A. Salamagne, Archères, mâchicoulis et tours dans l'architecture militaire du Moyen Age (XIII^e-XV^e siècle) : éléments fonctionnels ou symboliques ?, dans A. Renoux (dir.), « Aux marches du Palais », Qu'est-ce-qu'un palais médiéval, Actes du VII^e Congrès international d'Archéologie Médiévale, Le Mans - Mayenne 9-11 septembre 1999, Université du Maine, 2001, p. 77-85.
- A. Salamagne, Le Louvre de Charles V, dans A. Salamagne (dir.), *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Tours, 2010, p. 75-138.
- H. Sauval, Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, Paris, 1724, 3 vol.
- M. Schnerb-Lièvre, *Le songe du verger*, Sources d'histoire médiévale publiées par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2 vol., Paris, 1982, 501 et 496 p.
- S. Solente (ed.), *Christine de Pisan. Le livre des fais et bonnes moeurs du sage roy Charles V*, publié pour la Société de l'Histoire de France par, 2 vol., 1936 et 1940.
- S. Solente (ed.), *Christine de Pisan. Le Livre de la mutacion de fortune par Christine de Pisan*, publié d'après les manuscrits par, Paris, 1959, I (vers I-4272)
- I. Taveau-Launay, Raymond du Temple, maître d'œuvre des rois de France et des

princes, dans *Du projet au chantier. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre aux XIV^e-XVI^e siècles*, Colloque scientifique organisé les 1^{er}, 2 et 3 octobre 1998 à Vincennes par Odette Chapelot, Paris, 2001, p. 323-338.

A. Teulet (ed.), *Layettes du trésor des Chartes*, t. 2, Paris, 1866, 741 p.

W. G. Van Emden, *Medieval french representations of city and other walls*, dans J. D. Tracy, (ed.) *City walls. The urban enceinte in global perspective*, Cambridge University Press, 2000, 554 p.

M. Warnke, *L'artiste et la cour. Aux origines de l'artiste moderne*, Paris, 1990, 363 p.

M. Whiteley, *Royal and ducal palaces in France in the fourteenth and fifteenth centuries. Interior, ceremony and function*, dans *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance*, Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988, (Etudes réunies par Jean Guillaume), Paris, 1994, p. 47-63.

M. Whiteley, *La grosse tour du bois de Vincennes. Rencontre de la résidence et de la défense*, I^{ère} partie, *La grosse tour de Vincennes, résidence de Charles V*, Bulletin Monumental, III, 152, 1994, p. 313-335.

M. Whiteley, *Ceremony and Space in the châteaux of Charles V, King of France*, dans Werner Paravicini (ed.), *Zeremoniell und Raum. 4e Symposium der Residenzen Kommission der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, Jan Thorbecke Verlag Sigmaringen, 1997, p. 187-193.

M. Whiteley, *The courts of Edward III of England and Charles V of France : a comparison of their architectural setting and ceremonial functions*, dans *Fourteenth century England I*, ed. par Nigel Sans, Woodbridge, 2000, p. 153-166.

¹ Henwood 1978 et Taveau-Launay 2001.

² Warnke 1990.

³ Qualifié par Charles V, qui acceptera d’être le parrain d’un de ses fils, de notre « amé sergent d’armes et maçon maistre Raymon ». Voir encore Pradel 1965.

⁴ Davis 1998, p. 201 et sqq.

⁵ *Chronique des règnes* 1910, vol. 1, p. 170-171.

⁶ Continuation latine de Guillaume de Nangis, 1843, t. 2, p. 256-257.

⁷ Petit 1887.

⁸ Bon exposé introductif aux problèmes des rapports entre architecture et cérémonial dans Paravicini 1997.

⁹ Glénisson et Guerout 1958, p. 273.

¹⁰ En dernier lieu Salamagne 2010, p. 75-138.

¹¹ Sur les toitures considérées comme un moyen d’expression de l’architecture, voir Bruzelius 1991, spécialement p. 403.

¹² Froissart, t. 14, p. 285-287.

¹³ Salamagne 2010, p. 118.

¹⁴ Œuvres de Froissart, *Chroniques*, op. cit., t. 13, p. 142-143.

¹⁵ Sauval, 1724, t. I, p. 190. Merci à L Gaugain pour avoir attiré notre attention sur ce passage.

¹⁶ Le Roux de Lincy 1851-52, n° 96 (qui renvoie au numéro d’édition du compte).

¹⁷ Pisan, 1, 1936, p. 45.

¹⁸ Notre interprétation est plus restrictive que celle de Whiteley 1997, p. 188 et 2000, p. 160, selon laquelle toute personne depuis Saint-Louis avait accès libre au roi. L’idée en vient probablement de Jeannine Quillet (Quillet 1984, p. 51) affirmant que « le roi recevait toutes sortes de gens ».

¹⁹ *Chronique des règnes*, t. 2, p. 232.

-
- ²⁰ *Ib.*, p. 283 ; Delachenal 1929, t. 5, p. 97.
- ²¹ Contamine 1972, p. 148 et 611-612.
- ²² Whiteley 1994, p. 47-63
- ²³ Même idée dans Gonzalez 2004, p. 228.
- ²⁴ Lalou et Maillard 2007, p. 139. Teulet 1866, t. 2, p. 54 : dans son testament de juin 1225, Louis VIII faisait donation à son fils et successeur du trésor amassé dans la tour maîtresse (*quicquid habemus in Turri no(s)tra Parisiensi, juxta Sanctum Thomam, videlicet in auro et argento et pecunia numerata...*).
- ²⁵ Borrelli de Serres 1895, t. 1, p. 311 et sqq.
- ²⁶ Fleury 1986, p. 17
- ²⁷ Sauval 1734, t. 2, p. 16 : lui donne comme dimensions de 13 à 12 pieds d'épaisseur, 24 toises de circonférence, et 16 toises de hauteur du rez-de-chaussée à la naissance de la charpente.
- ²⁸ Le Roux de Lincy 1851-52, n° 102 et 103 ; probable évocation de ce chevet lorsque, à une date comprise entre le 1er mai 1367 et le 12 juillet 1368, on livrait des « parpains » et une grande « table » de liais de 8 pieds de longueur (2,60 m) pour réaliser « l'allée du pont-levis de la grosse-tour ».
- ²⁹ Chatelain 1991, p. 115-161, donne quatre niveaux à la tour du Louvre.
- ³⁰ Borelli de Serres 1895, 2, p. 49 : « en la tour du Louvre ou haut estaige en la chambre sus ».
- ³¹ Douët d'Arcq 1864, vol. 2, p. 384 et sqq.
- ³² Le Roux de Lincy 1851-52, n° 109 : « Pour la ferure de quatre grans huis enchassillez et enfoncez de ciprès, pour la volte de la grosse-tour, où le roi met ses joyaux...
- ³³ *Ib.*, t. 2, p. 17.

³⁴ *Ib.* ; pour la somme de 6 £, 8 s. p.

³⁵ Charles V entreposa également à partir de 1367 une partie de son trésor monétaire dans la tour de Vincennes, dans 60 sacs remplis de pièces d'or et en 1390 Charles VI une partie des bijoux et de la vaisselle, voir Whiteley 1994, p. 327.

³⁶ Solente 1959, vers 1461 et sqq.

³⁷ *Ib.*, vers 2904-2913

³⁸ *Ib.*, vers 2971-2973

³⁹ *Ib.*, vers 3543-3545

⁴⁰ *Ib.*, vers 3548-3552

⁴¹ *Ib.*, vers 2908-10, vers 3013 et sqq.

⁴² *Ib.*, vers 3351-56.

⁴³ *Ib.*, vers 3759-3763.

⁴⁴ André 1986. Blanchard 1894, a publié une pièce (2276) par laquelle Jean V anoblissait en 1437 Jehan le Dihoerz, maître-charpentier, pour les travaux qu'il avait réalisés à Suscinio.

⁴⁵ Comme sur les châteaux ducaux des Bavière en Hainaut à partir de la décennie 1360.

⁴⁶ Salamagne 2010, p. 85

⁴⁷ Guérout 1996, p. 233-234.

⁴⁸ Chronique des règnes, t. 2, p. 225 ; Solente 1940, p. 104. Delachenal 1927, p. 269-270.

⁴⁹ Chronique des règnes, 2, p. 258-262.

⁵⁰ Ce que n'a pas compris Whiteley 2000, p. 161 et 188-189 qui faisait de la cour du Louvre un vestibule par lequel passait le roi pour gagner la chapelle ou la salle et où, chaque jour, les citoyens parisiens pouvaient cotoyer le roi ; c'est bien dans les étages

ou les parties hautes que ce dernier recevait ses hôtes.

⁵¹ Akkari 1998, p. 224 et sqq.

⁵² C'est ainsi que nous traduisons l'inscription latine : *Clericus et miles pergant, ad cetera viles ; nam locus hos primus decet, illos vilis et imus*, écrit de droite à gauche, voir Farcy et Pinier 1903, p. 180.

⁵³ Salamagne 2001, p. 77-85.

⁵⁴ Van Emden 2000, p. 554 et sqq.

⁵⁵ Davis, 1998.

⁵⁶ Cazelles 1982, p. 321 et sqq. et le chapitre jacquerie et « décastillement ». A contrario, l'auteur du songe du Vergier louait le roi de la reprise d'une « grant multitude » de cités et de châteaux et en moins d'une semaine de châteaux « si puissans » que Charlemagne aurait du tenir un siège de 7 ans. Schnerb-Lièvre 1982, t. 1, p. 7. Voir aussi Quillet 1984, p. 40.

Delachenal 1928, t. IV, p. 316-18.

⁵⁸ Boucheron 1998, p. 114-115.

⁵⁹ Le Roux de Lincy 1851-52, n° 52 : mention de 247 chassis de fenêtres.

Albrecht 1986, p. 36-37, en faisait un lieu porteur de symbole étatique.

⁶¹ A Aix, le trône de l'empereur est attesté au-dessus du porche depuis 936. L'étage de la chapelle d'Aix était à la fois chapelle seigneuriale privative, et tribune des musiciens. Voir en dernier lieu, Brenk 2002, notamment p. 74-77 et Müller 2000, p. 49 et sqq., qui précise que l'acclamation comme *intronisatio* à partir de l'atrium n'est plus attestée après l'époque ottonienne. Nous remercions Madame Kristina Kruger d'avoir attiré notre attention sur cette bibliographie.

⁶² Chatenet, 2002, p. 206, ainsi en 1501 lors de joutes qui se déroulaient dans la basse-cour.

Labarte 1874, p. 10 : « estude de la poterne du donjon ».

⁶⁴ Albrecht 1986, p. 52, y reconnaît l'emplacement de l'étude où le duc conservait son trésor ; Prinz et Kecks 1985, p. 51.

⁶⁵ *Chronique des règnes*, t. 2, p. 245. Solente 1940, p. 114 : « Le roy monstra à l'Empereur les beaulx murs et maçonnages, qu'il avoit au Louvre fait ediffier ». Le détail du voyage de l'Empereur en 1377-78 dans Delachenal 1931, t. 5, p. 61 et sqq.

⁶⁶ Cit. par Baldwin 1991, p. 23 et sur l'idée impériale et l'assimilation de Philippe Auguste à Charlemagne, p. 456 et sqq. De même Christine de Pisan 1366, t. 1, p. 116-133 et sqq., assimilait-elle Charles V à Charlemagne, les vertus du roi lui conférant après Charles le Grand le titre de Charles le Sage.

⁶⁷ Chapelot 1996, p. 83.

⁶⁸ Schéma iconographique que l'on retrouvait sur la porte orientale de la Bastille avec saint Antoine. Mais pour Chapelot, 1996, p. 82-86, l'hypothèse ne peut être retenue car Louis est né en 1372 alors que le châtelet était achevé au début de 1370 au plus tard.

Folz 1953, en particulier p. 171 et sqq. et plus récemment Krynen 1993, en particulier p. 384 et sqq. : « L'empereur de France ». Schnerb-Lièvre 1982. Quillet 1984, p. 61 et sqq.

⁷⁰ Solente 1936, t. 1, p. 116-133 et sqq.

⁷¹ Caractéristique est le refus de Charles V à la Noël 1378 de laisser l'Empereur célébrer en habits impériaux l'office, voir Delachenal 1931, t. V, p. 69.

⁷² *Ib.*, p. 62 et sqq ; Autrand 1995, Dulac et Ribémont 1995. Notons d'autre part que la cérémonie du sacre Impérial à Aix était en relation au XIV^e siècle avec la fête de l'Epiphanie, voir Müller 2000, p. 53.

⁷³ *Chronique des règnes*, vol. 2, p. 200.

⁷⁴ Solente 1959, vers 1461 et sqq.

⁷⁵ *Ib.*, vers 2923-25.

⁷⁶ Christine de Pisan nous décrit le roi chevalier à la tête de ses gens d'armes, dont les prouesses n'avaient d'équivalent depuis les Romains, Solente 1936, t. 1, p. 105 et sqq. Alors dauphin, il fut fait chevalier par Jean II en 1350, à l'âge de douze ans et reçut l'insigne en 1351 du nouvel ordre de l'Etoile, 1351, Quillet 1984, p. 49-50.

⁷⁷ Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985, p. 248.

⁷⁸ Passage intéressant dans le songe du Vergier, à propos des armes de France et d'Angleterre, Schnerb-Lièvre 1982, p. 291-292 : « la couleur d'or est la plus noble, car si or represente lumiere et clerté, car, se aucun voulet figurer les rayes du solail, il ne lez pourret miex figurer que par rayes d'or et, comme dist une loy : « Il n'est rien plus noble que lumiere ». Ensuite viennent le rouge ou le pourpre, couleur que seul le roi doit porter puis l'azur, couleurs qui sont dites nobles.